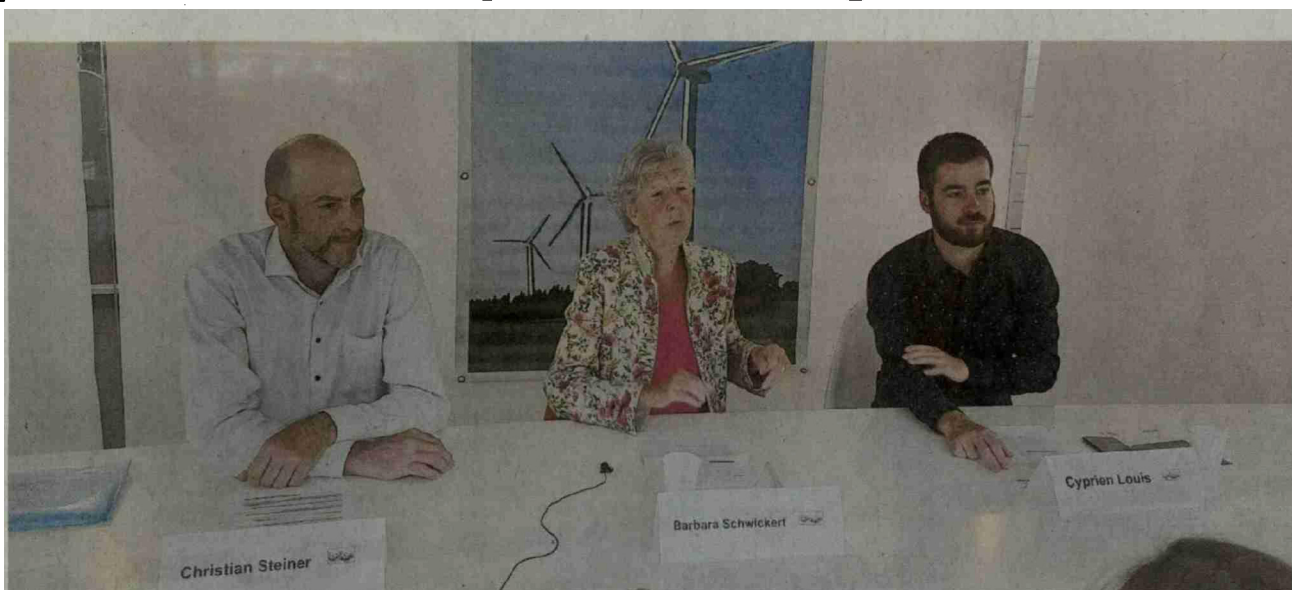




CANTON DE BERNE

Une association voit le jour pour émaniciper l'énergie éolienne



Christian Steiner, Barbara Schwickert et Cyprien Louis (de gauche à droite) ont présenté leur association hier à Bienne, en deux langues.

PHOTO IB

ProEole Bern/Berne devient la première association bernoise pour la promotion de l'énergie éolienne, dans un contexte où les oppositions contre des nouveaux projets régionaux s'accroissent.

Pourquoi aller acheter de l'énergie à l'extérieur alors qu'on est dans une région à «l'énorme potentiel inexploité»? C'est la question que se pose Christian Steiner, coprésident de ProEole Bern/Berne, première association bernoise pour la promotion de

l'énergie éolienne indigène. Face à ce constat, l'ingénieur brandit la motivation première de l'association: aider à exploiter le haut potentiel éolien du canton et en particulier du Jura bernois. Fort du plus grand potentiel éolien de Suisse selon la Confédération, le canton de Berne pourrait produire plus de 1000 GWh par an, la production d'une petite centrale nucléaire.

«Même si le solaire a un gros potentiel en Suisse, il produit moins en hiver, à l'inverse de l'éolien qui génère quant à lui les deux tiers de son énergie durant cette période cruciale», ajoute Cyprien Louis,

également coprésident.

Faciliter le dialogue

ProEole Bern/Berne a officiellement vu le jour en novembre 2022 à Douanne, se présentant en qualité de relais local, médiateur et soutien pour les projets éoliens de la région. ProEole Bern/Berne souhaite instaurer un débat serein et factuel avec tous les acteurs dans la rue et via les médias. Partenariats avec des associations, interventions dans la presse, participations à des séances d'information ou «webinaires» sont au programme pour contribuer à la transition énergétique et aux



objectifs climatiques cantonaux et stopper la désinformation.

Une «désinformation importante» sur l'éolien pointée du doigt par Christian Steiner.

«La majorité de la population est favorable aux éoliennes, mais c'est la minorité qu'on entend toujours parler», ajoute à son tour Cyprien Louis.

Anciens maires, ingénieurs, politiciens et spécialistes techniques composent le comité à neuf membres, «hétéroclite et capable de synergies». Fort de la rencontre de plusieurs personnalités du Jura bernois, de Bienne et du Seeland, l'association à but non lucratif veut utiliser ses contacts pour faciliter le dialogue entre communes et opposants et pour représenter, à terme, le canton de Berne. Un canton au sein duquel la procédure accélérée s'applique depuis peu aux projets d'énergie éolienne d'inté-

La majorité de la population est favorable, mais on entend toujours parler la minorité.»

rêt national, indique Barbara Schwickert, ancienne conseillère municipale de Bienne et membre de ProEole Bern/Berne. «Pour ces projets, c'est le canton qui est responsable de l'octroi du permis de construire», se réjouit-elle.

L'objectif de couvrir, d'ici à 2050, 7% de l'énergie en Suisse grâce aux éoliennes, qui n'en couvrent que 0,2% actuellement, les difficultés d'approvisionnement rencontrées et l'augmentation des

prix de l'électricité dernièrement, ne freinent pourtant en rien les oppositions aux projets éoliens de la région, qui s'accumulent. On pense notamment au projet de la Montagne de Tramelan ou à celui des Quatre Bornes à Sonvilier, qui fait face à un énième recours auprès de la Préfecture.

Le danger de l'assemblée

«On entend souvent dire que les éoliennes détruisent le paysage, mais on a de nombreux bons exemples dans le Jura bernois pour contrer cet argument», explique Cyprien Louis, se référant au projet pionnier du Mont-Crosin-Mont-Soleil, qui permet de produire les besoins de 80%

de la population régionale en s'associant au solaire et à l'hydraulique. «Il faut montrer qu'il n'y a pas d'impact, ni sur le paysage, ni sur la biodiversité, ni sur l'environnement sonore», ajoute-t-il, confiant de «ce que peut apporter le Jura bernois à un grand canton comme celui de Berne».

«Le problème, ce n'est pas les communes, dont 95% sont favorables à l'énergie éolienne, mais les assemblées communales, qui peuvent être très dangereuses», conclut-il en faisant allusion à la commune de Court. Si des fortes personnalités rallient l'opposition, cela peut faire très mal, comme cela avait été le cas lorsque Didier Cuche avait fait face au projet des Quatre Bornes.

À noter que l'association ne versera pas de subventions pour les nouvelles installations éoliennes, qui devront être financées par leur déve-

lopeur.

INÈS BARTLOME